

Bulletin municipal de la commune des SOUHESMES-RAMPONT



N° 6) mai - juin - juillet 2015



Infos pratiques

****Rappels : Informatique** : Chacun, depuis son ordinateur peut consulter des informations, mises à jour régulièrement en *tapant* : **souhesmes-rampont.e-monsite.com**

****Risques météorologiques** : Tout au long de l'année la météo peut « nous jouer des tours » (orages, tempêtes, etc). Afin que chacun puisse prendre des décisions **de sorties, ou d'activités en extérieur en toute sécurité**, le répondeur du Conseil général est accessible EN PERIODE D'ALERTE au n° **0249.500.626** et diffuse toutes les informations utiles en temps réel. (En dehors des alertes, ce répondeur n'est pas activé)

A) LA VIE DANS NOS VILLAGES

1) ETAT CIVIL :

Mariage :

SOUHESMES :



“Le samedi 6 juin, ouverture exceptionnelle à la bibliothèque municipale”:

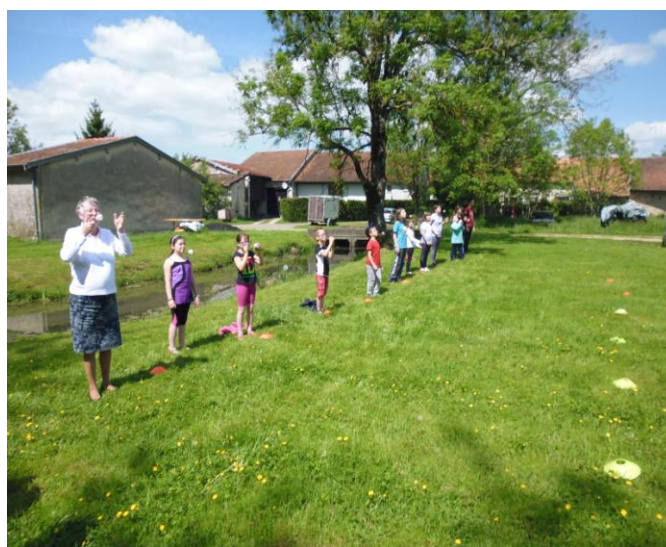
la benjamine des animatrices bénévoles s'est mariée !

Entourée d'une partie de ses "collègues" et de quelques fidèles lectrices, Emélie a posé, avec Cédric, au milieu des ouvrages. A eux d'écrire maintenant les pages *du livre de leur vie à deux...*

Tous nos vœux de bonheur !

2) CULTURE : Animations / Associations

SOUHESMES, « la fête au village » du 11 mai :



Les membres du Comité des Fêtes remercient toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de cet après-midi, ludique et joyeux. De nombreuses familles, encouragées par les apparitions du soleil, se sont déplacées au fil de l'après-midi. L'ambiance champêtre de la course en sac a ravi les participants. La course à la cuillère a attiré toutes les générations, qui ont essayé de relever ce défi.

En juin, le Comité a organisé une sortie familiale au parc de Bettembourg avec un vif succès... et l'envie d'y retourner pour les participants petits et grands.

Prochaine animation : vide-grenier dimanche 6 septembre.

Fête des voisins :



La date du 29 mai, étant le jour « officiel et national » choisi pour réunir les « voisins », les habitants des Souhesmes ont maintenu la « tradition » de ce rassemblement : partage d'un repas improvisé, en toute simplicité... Malgré les conditions météo « difficiles », autour du barbecue, la musique a contribué à réchauffer l'ambiance...

Date à retenir donc pour regrouper encore plus de familles l'an prochain.

Centre de loisirs / Anim'été :



Le centre de loisirs de Souhesmes-Ramport fonctionne pleinement cette année encore, et accueille les enfants de 4 à 11 ans, **du lundi 6 JUILLET au vendredi 31 JUILLET 2015**, dans les locaux de la salle des fêtes des Souhesmes.

Bibliothèque :



Depuis début juin, pour y laisser vagabonder son imagination à tout âge, l'accent est mis sur l'été, les vacances, les voyages...ça fleure bon la lavande... Un partenariat a été établi entre les bénévoles et la directrice du Centre Aéré, afin que les enfants inscrits puissent bénéficier, par petits groupes, d'animations à la fois ludiques et pédagogiques, pour découvrir cette structure. Le thème des **contes des pays chauds, ambiance « Mille et une nuits »** sert de support aux activités.

Journée du 14 juillet :

La tradition dans notre Commune d'honorer les « Aînés », (à partir de leurs 65 ans), le jour de la fête nationale, a été maintenue encore cet été.

Les élus leur ont remis un « panier de douceurs sucrées / salées, aux fruits de Lorraine ». Qu'ils trouvent dans ce geste, un remerciement pour leur attachement à nos villages. Les « petits nouveaux et petites nouvelles » étaient nombreux cette année : bienvenue à eux dans ce « groupe » toujours alerte et dynamique !!



DETZ Francis, JACQUET Michel, RYCKELYNCK Sylvette, MAGNIER Monique, LALLEMENT Michel, BOUILLY Françoise.

3) PERSONNEL COMMUNAL ET CONSEIL MUNICIPAL

Recrutement d'un nouvel employé communal :



Après examen des candidatures, c'est M. LECLAIRE Kevin, qui a été retenu. Il a pris ses fonctions au 1^{er} juin.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Il va travailler aux Souhesmes et à Rampont ; selon des horaires modifiables suivant les saisons et les besoins ponctuels.

4) TRAVAUX EN COURS ET REALISATIONS

Salle des fêtes Claude Fischer : un grillage le long de la rivière a été installé, afin de contribuer à une meilleure sécurité autour des locaux.

Local technique pour la réception d'internet haut débit :

Le local destiné à recevoir l'internet haut débit est achevé. **Tous les travaux qui incombaient à la Commune sont terminés.** C'est maintenant au partenaire fournisseur d'accès, ORANGE, d'installer le matériel nécessaire à la réception de ce haut débit.

Nous questionnons les représentants régulièrement pour connaître la future date de mise en service de cette installation. On nous répond que la planification de cette mise en route, chez cet opérateur, peut encore prendre quelques mois...Nous continuerons donc à les solliciter régulièrement !



Abribus : après le passage par toutes les étapes administratives, afin de bénéficier de subventions, la rénovation de l'abribus a pu être effectuée par l'entreprise P. Joseph Il est important que ce lieu « tout beau, tout neuf » reste aussi « tout propre » longtemps (merci de ne pas y oublier de détritus et ne pas laisser un chien s'y oublier non plus).

5) CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

Affouages :



La réception des coupes s'est déroulée le dimanche 24 mai.

Rappel : Les tarifs 2014/2015, inchangés, sont fixés comme suit :

- 5,50 € jusqu'à 15 stères.
- 8 € à partir du 16^{ème} stère.

Prorogation de délais :

- Rampont : Parcelles n°1 et n°2, fin d'exploitation : 31.10.2017
- Souhesmes : Parcelles n°11 et n° 20, fin d'exploitation : 31.10.2016

Garant des bois : Mr Maurice JOSEPH est nommé garant.

Entretien des espaces verts :



Le contrat passé avec l'entreprise « Stéphane' Espaces Verts » est reconduit pour cette année. Des secteurs d'intervention ont été délimités, selon leurs superficies et le matériel nécessaire à leur entretien. Les plus petits espaces seront confiés à l'employé communal.

Ces travaux se déroulent généralement les lundis, si les conditions météo le permettent. Il est entendu que, compte- tenu du nombre d'heures à effectuer sur place, le personnel de l'entreprise est autorisé à poursuivre ses « activités bruyantes» entre midi et 14h, *si besoin*.

(Nous remercions les habitants de continuer à respecter les horaires de l'arrêté préfectoral, et à entretenir régulièrement leur accès à la rue : allées, usoirs, caniveaux).

La cabane en saule :



Construite en avril 2012, par des « habitants-stagiaires » grâce à des animateurs spécialisés « Environnement », *la cabane naturelle* est toujours utilisée par les enfants : c'est un plaisir de constater qu'elle « plaît » toujours ! Des bénévoles l'entretiennent pour « maîtriser sa croissance » sous le regard attentif des enfants !

Tri sélectif /Décharges : En raison des « déposes sauvages » (effectuées probablement par des personnes extérieures aux villages), qui étaient encore trop souvent constatées, une barrière a été installée au dépôt de Souhesmes. La barrière de Rampont a été remise en service. L'accès n'est désormais autorisé qu'aux habitants de nos villages et uniquement selon ce planning :

OUVERTURE : JEUDI DE 14H/18H, SAMEDI 9H/12H ET 14H /18H, DIMANCHE 9H/12H

Rappel : coût de ces aménagements 1450€, réalisés par l'entreprise SOMETO.

N ième rappel : Les autres déchets doivent être emmenés à la Déchetterie de la Grimoirie à Belrupt :

Mercredi et vendredi de 13h30 à 18h, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, dimanche de 9h à 12h



Les conteneurs ont bénéficié d'un lavage, cette propreté est à respecter

Tournée annuelle de conservation cadastrale :



Avis aux propriétaires fonciers :

Les propriétaires fonciers sont informés que

Mme Legendre Christine, agent du cadastre sera de passage dans la commune au cours des mois d'août et septembre 2015, afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral. Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

B) INFOS CODECOM

Chaque commission s'est réunie afin de faire le point sur les actions menées, de travailler sur les projets et d'établir les budgets (Informations complètes dans la prochaine brochure éditée par la CODECOM).

A NOTER : Un changement est intervenu dans la représentation des villages : le nombre de représentants est désormais lié au nombre d'habitants. Ainsi, notre Commune ne sera plus représentée en Conseil Communautaire que par 2 élus : le maire et le 1^{er} adjoint. Mme Lesire, 3^{ème} adjointe, qui faisait partie des délégués précédemment, continuera malgré tout à s'investir dans les projets en lien avec la CODECOM, en concertation avec les 2 représentants actuels. Les autres élus sont répartis dans chaque commission à titre « d'observateurs ». Ils sont « membres consultatifs » (ils peuvent s'y exprimer, mais ne peuvent pas voter).



L'ensemble de l'Equipe municipale, vous souhaite un bel été !



CI -DESSOUS LE COUPON DESTINE A RECEVOIR VOS MESSAGES (encouragements, propositions, demandes d'informations complémentaires, ...) :

A DECOUPER ET A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE :

.....

.....

.....

.....

.....

..... Mme /Mr : signature